

Prix Maurice Boulle

Le « Prix Maurice Boulle et Mémoire d'Ardèche et Temps Présent » a pour but de récompenser un travail universitaire sur l'Ardèche et de publier les résultats des recherches effectuées : master 2, thèses, rapports de recherche. Il s'adresse aux étudiants en histoire, géographie, économie, sociologie, ethnologie, valorisation du patrimoine...

En 2024 sont éligibles les travaux soutenus entre 2018 et 2024 inclus

Les étudiants et chercheurs désireux de soumettre leurs travaux constitueront un dossier comprenant leur curriculum vitae, les nom et adresse de leur directeur de recherche, le mémoire présenté devant l'université. Les dossiers seront adressés à Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Prix Maurice Boulle, BP 15, 07210 Chomérac.

Date limite de soumission : 30 septembre 2024

Parmi les travaux précédemment retenus on peut lire :

Philippe Darrieux, *Instituteurs ardéchois dans la crise des années 30*, 1999

Régis Dallard, *Le Grand Chanéac, de l'Histoire à la Mémoire, 1791-1799*, 2001

Fanny Lalande, *Les prisons du château de Tournon, de 1670 à la Révolution française*, 2003

Sabrina Maurel, *Les mines de l'Ardèche, 1801-1982*, 2008

Mathieu Gounon, *Tanneries et mégisseries d'Annonay, 1815-2015*, 2016

Émilie Comes-Trinidad, *Étude des dynamiques de peuplement au Moyen Âge dans le bassin de l'Eyrieux*, 2022

(titre provisoire, à paraître)